

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 OCTOBRE 2016

PRESENTS : AYZAC Marylène, DELMARES Bernard, GILET Georges, LUCKRAFT Peter, MARCOU Philippe, RENAULT Denis, THOCAVEN Jean-Louis, ZARA Gwenaëlle

ABSENTE EXCUSEE : DELTEIL Danielle

ETAIT PREVU A L'ORDRE DU JOUR :

- Délibération relative aux zones soumises à contraintes naturelles
- Compte rendu diverses commissions CAUVALDOR
- Informations diverses
- Questions diverses

DELIBERATION :

Le ministère de l'Agriculture a fourni une carte provisoire remaniée des « zones soumises à contraintes naturelles » (ZSCN), la DDT et les organisations professionnelles agricoles ont relevés des anomalies : distorsions liées au critère de production brute standard, moyenne par petite région sur la Bouriane ainsi que les Vallées du Lot et de la Dordogne.

Le Conseil Départemental ainsi que CAUVALDOR ont délibéré afin que le zonage final soit revu et que les communes actuellement reconnues en piémont sec conservent une reconnaissance de leurs handicaps particuliers avec soutien. Madame le Maire demande à ce que le Conseil Municipal délibère en faveur de cet objectif.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

DIFFERENTES COMMISSIONS ONT EU LIEU :

- Le 19 octobre la Commission s'est réuni pour présenter le projet de la mise en place d'un CIAS (Centre Intercommunal Action Sociale)
- Le 20 septembre a eu lieu la commission ADS
- Le 5 octobre réunion de la Commission Communication Culture.

INFORMATIONS DIVERSES :

- ✚ Le Conseil d'Ecole de notre RPI s'est réunie le 18 octobre 2016. Les effectifs sont en baisse pour la prochaine rentrée.
- ✚ Une lettre de la Préfecture nous informe d'une possibilité de subvention (FIPDR) Pour les opérations de sécurisation des établissements scolaires.

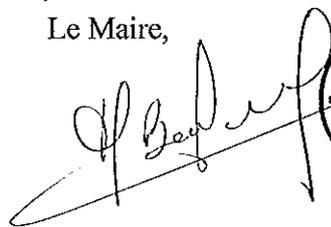
✚ Le symictom nous alerte sur le prix de la tonne de déchet qui nous sera facturé à 70 € (au lieu de 60 €), à cause des mauvais comportements relatifs au tri. L'information est à diffuser auprès des administrés.

- Madame la Préfète a acté la fusion des communautés de Communes Causse et Vallée de la Dordogne et Cère-et-Dordogne et le rattachement de la commune de Sousceyrac en Quercy par arrêté en date du 18 octobre 2016. Masclat aura toujours un représentant.
- L'élaboration du PLUI va débuter courant novembre.
- Madame ORLIAC, Députée du Lot, nous a fait parvenir un résumé des décisions de l'Assemblée des Départements de France, lors de son dernier congrès.
- Madame le Maire informe le Conseil Municipal de la réalisation des travaux de l'école et signale qu'ils se termineront peut-être pendant les vacances de Noël.
- Un devis a été établi pour la réfection de la salle polyvalente. D'autres sont en attente.

QUESTIONS DIVERSES :

Aucune question n'ayant été soulevée, l'ordre du jour étant épuisé, après avoir remercié l'assistance, Madame le Maire, clôture la séance.

Le Maire,



Monique BOUTINAUD